



Avignon, le 1^{er} juillet 2024

Le Président

A

Mesdames et Messieurs les Maires
et Présidents des collectivités et établissements
publics affiliés au Centre de gestion de Vaucluse

**CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION
PUBLIQUE TERRITORIALE DE VAUCLUSE**

80, rue Marcel Demonque
AGROPARC - CS 60508
84908 AVIGNON Cedex 9
Tél. 04 32 44 89 30

PÔLE ASSISTANCE JURIDIQUE

Affaire suivie par : RICOL Sophie - RUEL Marie-Odile
04 32 44 89 30
conseilstatutaire@cdg84.fr

Circulaire n°24-32

Objet : Réunions du Comité Social Territorial et de la Formation spécialisée Santé, Sécurité et Conditions de Travail

Mesdames et Messieurs les Maires et Présidents,

Comme suite à la circulaire n°23-59 du 13 octobre 2023 instaurant le calendrier des réunions du Comité social territorial (CST) et de la Formation spécialisée Santé, Sécurité et Conditions de Travail (FSSCT) pour l'année 2024, je vous informe que les réunions du 17 septembre et du 26 novembre 2024 sont annulées et remplacées par la tenue du Comité Social Territorial (CST) et de Formation spécialisée Santé, Sécurité et Conditions de Travail (FSSCT) du Centre de gestion FPT 84 le :

Mardi 12 novembre 2024 à

- **9 heures 30 : CST**
- **10 heures 45 : F3SCT**

au Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale de Vaucluse
80 rue Marcel Demonque, AGROPARC, CS 60508, 84908 AVIGNON Cedex 9

La **date butoir** de réception des dossiers de saisine au Centre de gestion est fixée au

8 octobre 2024

Tout dossier déposé sur la plateforme AGIHRE après la date butoir ne sera pas inscrit à l'ordre du jour et sera reporté à la séance suivante.

Le Pôle Assistance Juridique se tient à votre disposition pour tout renseignement relatif à la constitution technique ou juridique de vos dossiers de saisine :

- par téléphone au 04.32.44.89.35/04.65.20.00.20 ou
- par mail : conseilstatutaire@cdg84.fr

Je vous prie de croire, Mesdames et Messieurs les Maires et Présidents, en l'assurance de ma considération distinguée.

